



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 17 décembre 2004

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :
le 1^{er} décembre 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 21 décembre 2004

**Acquisition d'une parcelle de terrain rue de la Gavacherie - lieudit
'Ribray' - section ED n° 39 (3a 31 ca)**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.
Mme Christabelle CHOLLET donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.
M. Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 décembre 2004

DELIBERATION D20040472

Urbanisme & Affaires Immobilières

**Acquisition d'une parcelle de terrain rue de la Gavacherie -
lieudit 'Ribray' - section ED n° 39 (3a 31 ca)**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

L'étude menée récemment par le Cabinet ROUSSEAU concernant l'opération de renouvellement urbain sur la Tour Chabot/Gavacherie fait état de la nécessité de maîtrise foncière des îlots compris dans son périmètre. C'est une condition de réussite de cette opération.

Dans cette logique, les propriétaires de la parcelle ED n° 39 d'une superficie de 3 a 31 ca acceptent de la céder à la Ville au prix de 2 300 € (conforme à l'avis du Domaine).

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition de la parcelle ED n° 39 aux conditions exposées, parcelle qui a fait l'objet d'une promesse unilatérale de cession au profit de la Ville ;
- autoriser Le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte notarié à intervenir, tous les frais et droits en résultant étant supportés par la Ville de Niort.

La dépense sera imputée au chapitre 21-8241-2111 du budget.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	4

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)